

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du 22 février 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux du mois de février à 19h00, le Conseil municipal légalement convoquée s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Michel RIO, Christophe MARON, Frédéric DESDION, Luc HEBERT, Thomas DEHAUMONT, Aurélien LEBARON, Michel PHILIPPE, Michel DUPAS

Absents: Anne-Maïté TURMEL, Laurence HUZE, MM. Franck LAMBLARDY,

Pouvoirs: M Franck LAMBLARDY a donné pouvoir à Mme Isabelle BAILLY-PURNU, Mme Laurence HUZE a donné pouvoir à M. Michel PHILIPPE.

Monsieur Michel PHILIPPE a été nommé secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 12

nombre de membres votants: 14

date de la convocation : 16 février 2016

Le compte rendu de la réunion du 18 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **Urbanisme – Environnement :**

#### **a) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)**

*Absence de MM. Thomas Dehaumont, Michel Dupas et Frédéric Desdion pour ce vote*

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir:

- Lieu-dit « Le Taillis » à Fontaine sous Jouy (parcelle cadastrée B n°280)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur la dite parcelle mentionnée ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

### **Audit énergétique-Economie d'énergie Groupe scolaire et salle communale**

*Absence de MM. Thomas Dehaumont, Michel Dupas pour ce vote*

*Vu l'analyse effectuée par la commission travaux le 26 janvier 2016,*

Considérant la nécessité de réaliser un audit énergétique pour l'ensemble des bâtiments communaux : école et salle communale,

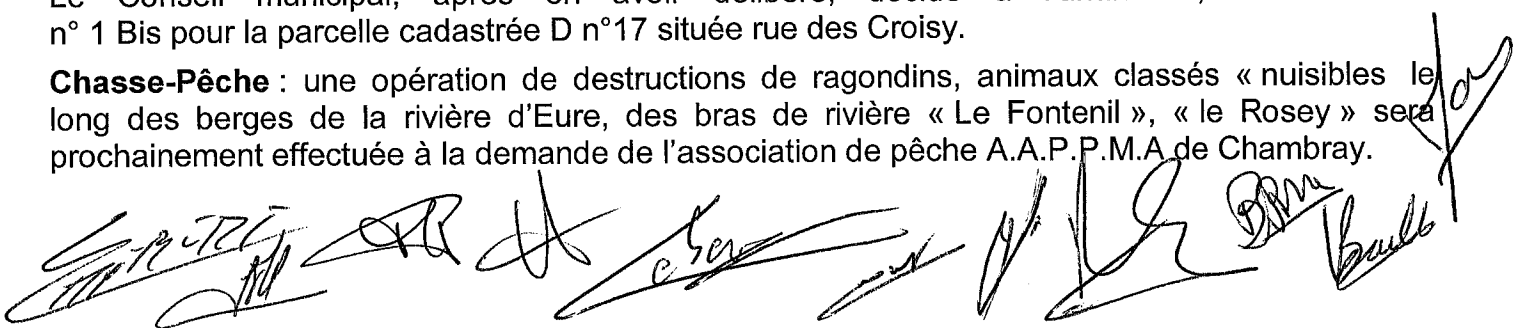
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 11 voix « pour » et 1 abstention (Frédéric DESDION) de retenir l'offre de Seine énergie, domiciliée à Saint-Etienne-du-Rouvray 50, rue Ettore Bugatti pour un montant de 3 187.50€ HT soit 3825€ TTC.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette offre et tous documents s'y rapportant.

### **Attribution Numéro de rue : rue des Croisy**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer le n° 1 Bis pour la parcelle cadastrée D n°17 située rue des Croisy.

**Chasse-Pêche** : une opération de destructions de ragondins, animaux classés « nuisibles le long des berges de la rivière d'Eure, des bras de rivière « Le Fontenil », « le Rosey » sera prochainement effectuée à la demande de l'association de pêche A.A.P.P.M.A de Chambray.



**Compteurs électriques « Linky »** : 2 habitants de Fontaine sous Jouy ont rencontré Monsieur le Maire pour lui faire part du projet de mise en place des compteurs « linky », compteurs électriques nouvelle génération et les risques éventuels au niveau de la santé. Avec ce type de compteur les relèves se font à distance. La commission environnement étudiera en détail les avantages et inconvénients de ce nouveau matériel.

## FINANCES

### Bail professionnel rue du Rosey

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix « pour » et 1 abstention (Luc Hébert) autorise Monsieur le Maire à signer un bail professionnel avec Madame Rebecca RICHARD épouse BECHET pour l'ouverture d'une infirmerie dans le petit local situé rue du rosey jouxtant la mairie de Fontaine sous Jouy.

Les clauses principales de ce bail sont les suivantes :

- Le local est donné en location pour un usage exclusivement professionnel,
- La durée du bail est de 6ans,
- Le montant du loyer mensuel est de 250€ (à titre exceptionnel, les 3 premiers mois : mars, avril, mai 2016 seront gratuits ; et seuls 200€ seront dû de juin à décembre 2016)  
*NB : M. Luc Hébert a voté « contre » ce tarif.*
- Un dépôt de garanti de 250€ (1 loyer mensuel) sera demandé au preneur à son entrée dans les lieux,
- Le paiement du loyer devra être effectué au domicile du bailleur ou à tout autre endroit que le bailleur indiquera au preneur.

### Colis des anciens – prise en charge par le Budget communal

*Monsieur le maire présente aux membres du Conseil municipal la proposition du CCAS de Fontaine sous Jouy du 1<sup>er</sup> février 2016 de ne plus prendre en charge le coût des colis des anciens,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de prendre en charge le coût des colis des anciens, lequel était auparavant pris en charge par le CCAS de Fontaine sous Jouy.

## AFFAIRES SCOLAIRES

**Caisse des écoles** : l'appel à la population pour réaliser un don au profit de la Caisse des écoles a été un succès. Les personnes ayant effectué ce don recevront ces jours-ci un justificatif de la mairie avec les remerciements de la municipalité pour leur générosité. Ce justificatif servira pour la déclaration d'impôt 2016 (sur les revenus de l'année 2015).

**Garderie** : la garderie périscolaire a toujours une baisse de fréquentation le soir, environ 10 enfants de moins tous les soirs. Un sondage auprès des parents pourrait être effectué pour comprendre les raisons de cette baisse de fréquentation.

**TAP de Ménilles** : la commune de Ménilles a adressé un titre exécutoire pour nous demander de régler les TAP pour des enfants scolarisés dans leur école élémentaire. La commune de Fontaine sous Jouy n'est pas en accord avec la Mairie de Ménilles pour payer le coût de ces TAP

## AFFAIRES SOCIALES

**Colis des anciens** : le colis des anciens a été distribué le dimanche 7 février dernier. La distribution s'est bien passée.



-**Saisie immobilière** : depuis moins d'un an, une 2<sup>ème</sup> saisie concernant une habitation est engagée par le Tribunal de Grande Instance d'Evreux.

## TRAVAUX

-**Encombrants** : le ramassage des encombrants effectué les vendredi 22 et samedi 23 janvier dernier auprès des habitants a été un succès. La municipalité remercie les employés communaux et Monsieur Busnel.

-**Point vert** : le point vert a été fermé ponctuellement du fait de l'impraticabilité du terrain (présence de boue) depuis le 15 février dernier  
Les bennes à déchets verts arriveront le 1<sup>er</sup> mars prochain (une convention avec la CAPE a été passée pour assurer la continuité du service). Il est rappelé que les bennes sont destinées au gazon et aux petites tailles.

- **Salle communale** : la création d'une deuxième sortie sur le parking de la salle communale est en cours d'achèvement. Une peinture au sol serait à envisager.

-**Rue des Petits Bois** : les travaux de réfection de la rue des Petits Bois vont commencer le 23 février pour une période de 2 mois.

-**Côte de la Ronce – RD 71** : le Conseil départemental de l'Eure (Agence Routière de Louviers) a pris un arrêté limitant la vitesse à 50km/h et a installé un panneau de signalisation à cet effet sur la RD 71, côte de la Ronce. Le Maire a signifié son désaccord et a demandé que la vitesse soit relevée à 70km/h

-**Travaux sur RD 63 (Autheuil-Authouillet)** : la RD 63 s'est trouvée dégradée suite à la mise en place de la déviation d'Autheuil-Authouillet, cela a été signalé à l'agence routière.

-**Enfouissement électrique HTA - RD 71** : ERDF sera contacté par la mairie pour faire un point sur quelques endroits à remettre en état.

-**Travaux d'élagage et d'abattage** : des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres ont été effectués le long de la ligne de chemin de fer entre l'ancienne gare de Chambray et l'ancienne gare de Cocherel. Le chemin appartenant à l'association de chemin de fer CFVE longeant cette voie sera ré-ouvert au public.

-**Cimetière** : un relevé des tombes sera à prévoir.

-**Compétence voirie** : la CAPE interroge actuellement les communes pour envisager une reprise éventuelle de la compétence voirie. Un questionnaire de la CAPE a été adressé à la commune à ce sujet.

-**Trottoirs et voirie** : une analyse sera effectuée par la commission travaux sur le coût estimatif d'entretien des rues et trottoirs.

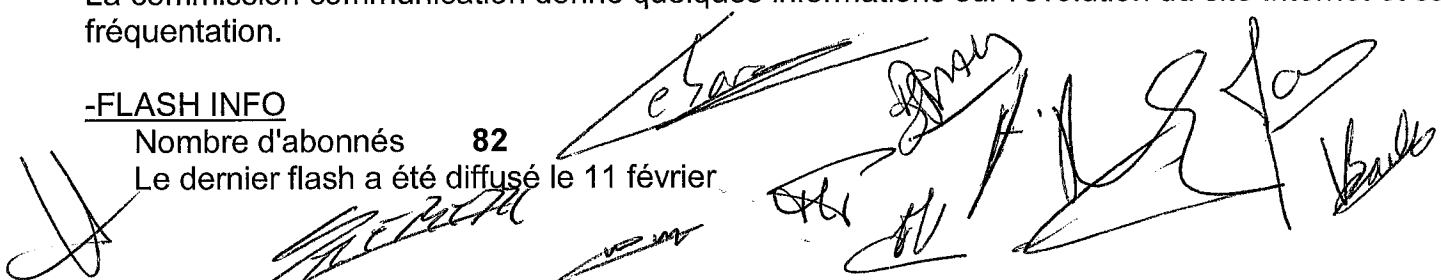
## COMMUNICATION

La commission communication donne quelques informations sur l'évolution du site Internet et sa fréquentation.

### -FLASH INFO

Nombre d'abonnés **82**

Le dernier flash a été diffusé le 11 février



### -PAGES récemment mises en ligne

TAP avec une vidéo de l'atelier "Initiation au langage des signes" et un article sur l'atelier "Brain gym"

### -PAGES en préparation

P'tites canailles : une page a été préparée mais non encore mise en ligne

### ARTICLES récemment publiés :

Centre ALSH Jouy	11 janvier	30 vues
Parution du bulletin (+ bulletin 72)	19 janvier	61 vues
Chandeleur à l'école	4 février	54 vues
Cours de secourisme du 8 février	8 février	38 vues
Fermeture temporaire du point vert	9 février	14 vues
Distribution du colis des anciens	11 février	47 vues
Atelier d'initiation au langage des signes	22 février	

### ARTICLES en préparation

Point sur les travaux en cours

### TRACTS en préparation

Appel aux épouvantails

## **SYNDICATS & Communautés de communes**

### SICOS

La contribution demandée à la commune a été portée à 4628 € pour l'année 2016.

### SIRE

Le syndicat prévoit une nouvelle étude sur la rivière d'Eure.

Le conseil s'interroge sur la nécessité d'une telle étude.

### SITS

La contribution demandée à la commune a été portée à 6793 € pour l'année 2016.

Soit 2,63 € x 861 habitants.

Le transport des élèves représente un coût de 1M€ pour le SITS.

La contribution des familles n'a pas été augmentée.

Les nouveaux cars seront équipés de géo-localisation pour améliorer l'information des familles.

### CAPE

À la dernière réunion des maires il a été annoncé le déploiement de la fibre optique dans tout le département.

La fibre sera installée jusqu'à l'entrée des habitations ou en centre bourg.

Fontaine sous Jouy devrait être équipée en 2018.

Après avoir fait la synthèse des réponses des conseillers au questionnaire de la CAPE sur les attentes vis-à-vis du nouvel EPCI (CAPE-Epte Vexin Seine-Les Andelys et ses environs) le maire a adressé à la CAPE la réponse de la commune.

Une réunion des maires du nouvel EPCI est prévue le jeudi 25 février 2016.

## COMMUNES NOUVELLES

Des réflexions sont engagées avec les communes voisines de Chambray, Jouy et Hardencourt-Cocherel pour la constitution d'une commune nouvelle.

St-Vigor souhaite rester rattaché à la communauté de commune d'Evreux ce qui limite les possibilités de regroupement avec cette commune.

Un rapprochement avec Houlbec-Cocherel est aussi examiné.

Pour information, Jacques Pouchin signale que Ecardenville, La Croix St Leufroy et Fontaine-Heudebourg se sont regroupées pour constituer la commune nouvelle "Clef Vallée d'Eure".

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### -Festival des épouvantails

Deux animations sont prévues en marge du festival organisé par la commune et Fontaine Animation :

- Le CFVE organise 2 "trains des épouvantails" les dimanches durant le festival.
- L'Office du Tourisme de Pacy organise une promenade le jeudi de l'ascension avec un goûter prévu au moulin de Fontaine.  
Pour cette promenade l'OT recherche des accompagnateurs pour encadrer les groupes.

### -Bourse aux plantes et Journée "Village propre"

Ces deux manifestations auront lieu le samedi 23 avril.

**Prochaine réunion du Conseil municipal : Mercredi 23 Mars 2016 à 19h00**

